

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 AOUT 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE

Le 29 août à 18 h 45

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL, légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil municipal,

Sous la présidence de **Monsieur REGORD Henri, Maire**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/08/2014

PRESENTS : Mesdames DELEU Françoise, DESCOINS Sylvie, FABREGOUL Liliane, JUANABERRIA Anne-Marie, MASSON GALLEAN Aurélie, Messieurs ANDRE Pierre, CAMBOULIVES Roland, FABRE René, GOUBY Henri (Sylvain), HAMELLE Patrick, MARMUS Joseph, REGORD Henri, VIALA Daniel

PROCURATION : M. DELMAS Guillaume a donné procuration à M. REGORD Henri,

ABSENT EXCUSE : M. GRAZIANI Jean-Pierre

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme DESCOINS Sylvie a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2014

Après lecture, le compte-rendu du conseil municipal du 24 juillet est adopté sans observation.

L'ensemble du conseil municipal définit la règle suivante qui sera appliquée dès le prochain compte-rendu. Le compte-rendu du conseil est transmis à chaque conseiller municipal par courrier électronique. Dès lors, sans observation dans les dix jours suivants sa date d'envoi, il sera considéré adopté. Après lecture du compte-rendu par le Maire, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2- COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Monsieur le maire rappelle que le bureau communautaire se réunit tous les mardis matin et que le conseil communautaire s'est réuni le 26 août et précise que les comptes rendus de ces réunions sont consultables en mairie.

3 – EMPRUNT DELIBERATION

L'autofinancement des travaux d'accessibilité de la mairie et de création d'un espace santé nécessite la réalisation d'un emprunt de 145.000 €. Pour ce faire, la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées domiciliée à Toulouse et le Crédit agricole Nord Midi-Pyrénées domicilié à ALBI ont été sollicités et ont déposé une offre de financement. Après examen des offres par la commission des finances et le comptable du trésor de la commune, l'offre du crédit agricole, financièrement la plus intéressante et la plus avantageuse, est présentée au conseil par Aurélie MASSON-GALLEAN, adjointe chargée des finances à savoir :

Montant de l'emprunt : 145.000 €

Durée : 15 ans

Caractéristique : SAGELAN prêt à taux fixe à échéance anticipée

Périodicité : annuelle constante (12.186,55 €)

Débloqué total obligatoire de l'emprunt, le 30 septembre 2014

Première échéance le 31.01.2015

Taux fixe équivalent de : 3,046% sur la base d'un taux actuariel de 3,35%

Commission d'engagement de : 300 €

Délibération adoptée à l'unanimité

4- QUESTIONS DIVERSES

RPI Saint Jean du Bruel- Saucières-

Roland CAMBOULIVES, Adjoint chargé des affaires scolaires dit au conseil que le RPI a été retenu pour participer à une expérimentation pédagogique d'ENT, environnement numérique de travail.

17 écoles de notre département participent à cette opération pilotée par le SMICA et l'Inspection d'Académie de l'Aveyron dans le cadre d'une expérimentation pédagogique pour l'académie de Toulouse. Les mairies de Saint Jean et Saucières ainsi que les écoles vont être contactées par le SMICA et l'Inspection d'Académie pour l'installation du dispositif et la formation des enseignants à l'environnement de travail qui sera utilisé pendant la période d'expérimentation. Cette formation sera assurée par la cellule TICE de l'Inspection d'Académie.

La solution retenue est Beneylu School. Le site est consultable à cette adresse : <http://beneylu.com/school/>

Enseignants, élèves et parents seront ainsi acteurs et bénéficiaires d'un dispositif appelé à se généraliser dans toutes les écoles de l'académie. Il est déjà en place dans d'autres académies (à Montpellier par exemple). Au terme de cette expérimentation qui pourra s'étendre sur deux années scolaires, un retour d'expérience sera demandé aux enseignants qui bénéficieront d'une formation et d'un suivi technique et pédagogique pendant toute la durée de l'expérimentation.

Point Accueil – Information –

Monsieur Sylvain GOUBY communique au conseil le nombre de passages enregistrés à la date du 25 août 2014 par comparaison à l'année précédente.

* en juillet 2013 : 1151 passages enregistrés en août 2013 : 1456 passages enregistrés

* en juillet 2014 : 1950 passages enregistrés en août 2014 : 2028 passages enregistrés

L'élargissement de la plage d'ouverture l'après-midi consécutive à l'embauche d'un saisonnier s'avère bénéfique. Monsieur le Maire ,tient à remercier les personnes bénévoles qui s'investissent sans compter depuis 2009 pour faire vivre ce point accueil et promouvoir les atouts naturels et touristiques du village, de la vallée de la Dourbie, des Cévennes et du Larzac.

Atelier rue du Moulin-

Monsieur le Maire informe le conseil du départ de Monsieur TRAVAILLE –Ebéniste- à compter du 1 er octobre prochain. Ce local devient donc disponible à la location pour l'installation d'un artisan et il est important de le faire savoir.

Toilettes publiques – propreté des rues-

Madame Françoise DELEU fait état de l'absence de signalisation des toilettes publiques situées rue des Chandelières et qui ont été rénovées. Un panneau indicateur sera apposé. Elle soulève aussi le problème récurrent des déjections canines dans les rues du village et l'absence de civisme des propriétaires de chiens. La réflexion sera engagée sur la mise en place d'un distributeur de sachets de ramassage.

Evaluation des Domaines-

Monsieur le maire informe le conseil du passage jeudi 28 août d'un agent du service départemental des domaines pour évaluation des parcelles cadastrées H 1456 et une partie de H 815.

Esplanade – sortie de garage et stationnement

La solution consisterait à décaisser entre deux platanes, pour créer deux espaces de stationnement. De ce fait, l'opération d'élargissement facilitera la sortie du garage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.